



## NOTE MODIFICATIVE AU RSU 2023

La présente note vient en modification du RSU 2023 afin d'y intégrer les informations exposées ci-après.

- P16 – Aucune délibération concernant le télétravail n'a été adoptée. Toutefois, ce thème figure dans le règlement intérieur présenté au CST le 22 mai 2023, délibéré le 12 juin 2023 et modifié le 13 novembre 2023, à la page 10 – rubrique 4b6.
- P18 – Nombre de jours de grève nationale : 7  
Nombre d'heures de décharge annuelles : 252 heures  
Nombre d'heures de décharge mensuelles = 21 heures  
Nombre d'heures utilisées = 252
- P30 – Nombre d'agents affectés à la prévention : 0  
Nombre de médecin de prévention : 1

Le 21/11/2025

Le Président du SYDEMPAD,  
Guy SÉNÉCAL



SYDEMPAD

SYndicat pour le Développement de l'Enseignement Musical en PAys Dieppois  
chargé de la gestion et du développement du Conservatoire à Rayonnement Départemental Camille Saint-Saëns de  
Dieppe 63, rue de la Barre 76200 Dieppe

02 32 14 44 50  dieppeconservatoire.fr